

Financement par Mon Compte Formation (CPF) :

- 1) Pré-requis : vérification d'identité numérique

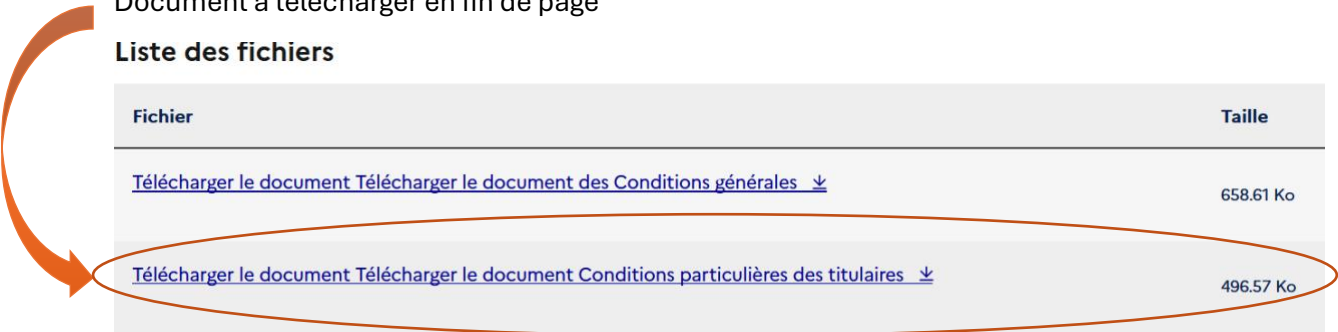
[Pourquoi privilégier la vérification d'identité numérique sur Mon Compte Formation ? | Portail d'information des organismes de formation](#)

- 2) Il faudra accepter les Conditions Générales d'Utilisation

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Document à télécharger en fin de page

Liste des fichiers



Fichier	Taille
Télécharger le document Télécharger le document des Conditions générales ⬇	658.61 Ko
Télécharger le document Télécharger le document Conditions particulières des titulaires ⬇	496.57 Ko
Télécharger le document Télécharger le document Conditions particulières des organismes de formation ⬇	599.94 Ko

- 3) Seuls les frais pédagogiques sont pris en charge (frais d'inscription, examen .. exclus)



Quel que soit le montant de votre CPF : une participation personnelle de 150 € vous sera demandée et sera à régler directement sur Mon Compte Formation